



Systèmes Intelligents de Sûreté



Protection des Installations à Risques



Impression 3D

À propos de Groupe Gorgé

Créé en 1990, Groupe Gorgé est un groupe indépendant présent dans des industries de haute technologie. Le Groupe est aujourd'hui actif dans les secteurs de la sécurité et de la protection en environnements extrêmes ainsi que dans le secteur de l'impression 3D. Au cours de plus de 25 ans d'histoire, Groupe Gorgé a toujours su se développer et être un acteur des innovations technologiques et industrielles de son temps.

Systèmes Intelligents de Sûreté :

Développer des solutions technologiques innovantes et complètes pour des missions complexes dans des environnements hostiles ou contraints.

Protection des Installations à Risques :

Protéger les hommes et assurer la protection active et passive des installations pour les marchés de l'énergie et sur les secteurs industriels et tertiaires en France. Assurer la maintenance de ces systèmes de protection.

Impression 3D :

Accompagner les grands acteurs industriels dans leurs innovations et process de production en proposant des systèmes, des imprimantes 3D et de nouveaux matériaux premium.

Le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 281,2 M€ en 2016. Il s'appuie sur 1 800 collaborateurs et une présence dans près de 10 pays.

Plus d'information sur www.groupe-gorge.com

Groupe Gorgé est coté sur Euronext à Paris et sur le marché américain OTC sous la forme d'ADR.

Euronext Paris:
Compartiment B.
Code ISIN: FR0000062671
Mnémo : GOE

Marché OTC américain:
CUSIP code: 399451 103
Code ISIN: US3994511034
Mnémo: GGGRGY / GGGRF

Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 16 juin 2017 Modalités de mise à disposition des documents préparatoires

Les actionnaires de la société sont invités à participer à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire de la société Groupe Gorgé qui se tiendra le :

Vendredi 16 juin 2017 à 13h30

*Au Palais Brongniart
28 Place de la Bourse
75002 Paris*

L'avis de réunion valant avis de convocation a été publié au BALO du 5 mai 2017.

Les documents prévus par l'article R225-83 du Code de Commerce sont tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'assemblée, conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- Tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'assemblée, demander à la société de lui envoyer ces documents. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité ;*
- Tout actionnaire peut en prendre connaissance au siège social de la société pendant un délai de quinze jours précédant la date de l'assemblée.*

L'avis de réunion valant convocation à l'assemblée générale mixte est accessible sous format électronique sur le site de Groupe Gorgé : www.groupe-gorge.com.

Suivez-nous et vivez en direct les dernières actualités de
Groupe Gorgé sur Twitter !
[@GroupeGorge](https://twitter.com/GroupeGorge)



Contacts

Groupe Gorgé - Raphaël GORGÉ - Président Directeur Général - Tél. : +33 1 44 77 94 77 - E-mail : contact@groupe-gorge.com

Actus Finance – Natacha MORANDI - Relations Analystes/Investisseurs - Tél. : +33 1 53 67 36 94 - E-mail : nmorandi@actus.fr

Actus Finance – Jean-Michel MARMILLON - Relations Presse - Tél. : +33 1 53 67 36 73 - E-mail : jmmarmillon@actus.fr

Image 7 – Lauranne GUIRLINGER - Relations Presse - Tél. : +33 1 53 70 74 18 – E-mail : lguirlinger@image7.fr